

DEC133069DAJ

Décision portant nomination de Mme Béatrice Saint-Cricq aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Côte d'Azur

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS,

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Mme Béatrice Saint-Cricq, directrice de recherche, est nommée déléguée régionale de la circonscription Côte d'Azur, à compter du 18 novembre 2013.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 novembre 2013

ALAIN FUCHS